



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CROUS NORMANDIE**

En sa séance du lundi 7 juillet 2025

Le conseil d'administration du Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires de Normandie (Crous), dont le siège est situé au 135 boulevard de l'Europe 76100 ROUEN, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, rectrice de la région académique Normandie, chancelière des universités, s'est réuni en visioconférence.

Administrateurs présents :

Madame Valérie CABUIL, Madame Annie-Claude GAUMONT, Monsieur François PESTEL, Monsieur Sylvain BORDE, Monsieur Luc VERDURE, Monsieur Cyril FRUSQUE, Monsieur Hassan EL ALLAM, Monsieur Medhi FEZZANI, Madame Chloé KEREBEL, Madame Pauline PINET.

Procurations aux administrateurs :

1. Madame Catherine BIHEL donne pouvoir à Madame la rectrice
2. Monsieur Denis GIROUDET donne pouvoir à Madame la rectrice
3. Madame Hélène BOURAIMA-LELONG donne pouvoir à Madame Annie-Claude GAUMONT
4. Madame Sophie SIMMONET donne pouvoir à Madame Annie-Claude GAUMONT
5. Monsieur Ronan CONGAR donne pouvoir à Monsieur Sylvain BORDE
6. Monsieur Emmanuel HEMERY donne pouvoir à Monsieur Sylvain BORDE
7. Monsieur OLLIVIER Galaad donne pouvoir à Madame Pauline PINET

Administrateurs absents :

Monsieur Adrien MONCOMBLE est absent.
Madame Julie BARENTON-GUILLAS est absente.
Monsieur Adrien NAIZET est absent.
Monsieur Florent SAINT MARTIN est absent.
Monsieur Hugo COSSET COINSIN est absent.
Madame Janick LÉGER est absente.
Monsieur Sébastien DUVAL-ROCHER est absent.
Monsieur Christian ZGHEIB est absent.
Madame Lina AVICEAU est absente.
Madame Léane HOAREAU est absente.
Madame Lara LEMAIRE est absente.

Membres présents à titre consultatif :

Madame Christine LE NOAN, Monsieur Vincent LANGEVIN, Madame Françoise DUBOS, Madame Hadjria FATMI, Madame Florence OLIVIER, Monsieur Christian HAY, Madame Arlette HAMOUI, Madame Stéphanie LEBOUIS, Monsieur Edouard JAYER.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Mme CABUIL, Présidente du conseil d'administration du Crous Normandie, à 9h25.

Délibération n°2025-19 du 07/07/2025

DOSSIER UNIQUE DE VALIDATION VALANT DOSSIER D'EXPERTISE, DOSSIER DE LABELLISATION ET DOSSIER D'ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE. CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE GRANDE HAUTEUR (IGH) AU HAVRE QUAI FRISSARD

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R 822-1, R822-10, R822-16 et R822-19,

Vu notamment les articles 175, 176, 177 et 215 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous Normandie,

Vu le rapport de présentation du Crous Normandie,

Le Dossier Unique de Validation (DUV) joint en annexe concerne la création d'un pôle d'enseignement supérieur et d'innovation y compris une structure de restauration universitaire sur le Campus Maritime Quai Frissard au Havre.

Cette construction IGH (Immeuble de Grande hauteur) regroupera :

- Les départements de l'IUT actuellement situé sur le site de Caucriauville
- L'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers)
- Un restaurant universitaire y compris sa brasserie associée.

Ce DUV a pour objet de vérifier :

- La cohérence du projet avec les différents cadres stratégiques de l'enseignement supérieur existants, et avec la politique immobilière de l'état
- Les labellisations envisagées
- Sa faisabilité technique et financière

Le projet de la création d'un nouveau pôle d'enseignement supérieur et de vie étudiante au Havre est un projet ambitieux visant à regrouper les activités universitaires en cœur de ville, suivant une répartition entre le site Lebon et le site Frissard. Il s'inscrit dans le Plan Campus porté par Le Havre Seine Métropole, visant à développer l'offre locale de formations et à doter ce campus urbain de services mutualisés.

En effet, l'évolution du campus situé en ville basse autour du bassin Frissard et les projections d'effectifs à la rentrée 2030/2031 confortent le Crous Normandie à accompagner cette croissance en créant cet ensemble restaurant universitaire (320 places) /brasserie (75 places). La modularité de ces espaces permettra de développer du lien social et de renforcer l'attractivité du site au travers d'animations ou d'expositions.

Le coût prévisionnel de la construction de l'IGH toutes dépenses confondues (TDC) est estimé à 112 028 104,94 € TTC.

La participation du Crous Normandie s'élève à 1 209 000 € qui se répartissent ainsi :

- Contractualisation Crous titre 3 : 500 000 €
- Contractualisation Crous titre 5 : 300 000 €
- Fond propre Crous Normandie : 409 000 €

Planning prévisionnel de réalisation de l'opération :

Calendrier prévisionnel	Période
Validation des études de programmation/faisabilité	06/2025
Lancement du MGGP	09/2025
Notification maîtrise d'œuvre	10/2026
Fin des études de conception	Ete 2027
Dépôt du permis de construire	1 ^{er} trimestre 2027
Lancement des travaux	09/2027
Fin des travaux – livraison	12/2029
Ouverture	Rentrée 2030

DÉLIBÈRE :

Article 1

Le Dossier Unique de Validation est adopté.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 7 juillet 2025.

Les votes sont les suivants :

Nombre de votants :	17
Suffrages exprimés :	17
Ne prend pas part au vote :	00
Abstentions :	00
Pour :	16
Contre :	01

Article 2

La Directrice générale est habilitée à signer tout document concernant la mise en œuvre du Dossier Unique de Validation.

La présente délibération, et son annexe, sont adoptées de façon expresse et à la majorité. Elle sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration sous le n° 2025-19 et affichée.

Publié le : 15/07/2025

Fait à Caen, le 7 juillet 2025

Pour extrait certifié conforme,

La rectrice de la région académique Normandie
Chancelière des universités



Valérie CABUIL